

1 QUELQUES PISTES POUR DES STRATEGIES D'ANIMATION A METTRE EN ŒUVRE AU REGARD DES ENSEIGNEMENTS TIRES DES ELEMENTS DE DIAGNOSTIC RECOLTES

La série de circulaires qui a ponctué les 20 dernières années de politique éducative préventive a toujours été marquée par deux idées fortes :

- Proposer une offre de loisirs et de départ en vacances aux jeunes qui n'y ont pas accès ;
- Garantir les différentes formes de mixité (sociale, géographique et des genres) dans l'exercice de ces activités.

Ainsi, les structures d'animation opératrices du dispositif VVV ont dû articuler au fil du temps une offre traditionnelle de loisirs destinée à un public captif en y introduisant une offre différenciée de loisirs s'adressant davantage à un public jeune, soit plus volatile, soit contestataire à toute intervention publique.

Mais les besoins de ces jeunes si différents sont-ils pour autant identiques ?

1.1 Les projets jeunesse des structures d'animations

Centre social ou MJC¹, maison de quartier ou maison pour tous, ces structures ont pour objet la proposition de loisirs au plus grand nombre. Les jeunes qui résident sur le territoire d'intervention des dites structures en sont une cible privilégiée. Le projet jeunesse qui soutient les actions initiées par les animateurs du secteur jeune vise de manière traditionnelle à favoriser l'autonomie des jeunes et leur prise de responsabilité dans le montage futur d'actions et de micro projets.

Le jeune concerné est incité à participer aux activités du secteur jeune à travers une série d'activités dite d'« accroche » tout en gardant à l'esprit que c'est bien sa démarche de recherche de loisirs qui va être moteur de son adhésion.

Si nous affinons cette analyse en nous appuyant sur notre définition des besoins des jeunes proposée en deuxième partie, nous observons que les démarches de loisirs en direction de la jeunesse peuvent s'appuyer sur la prise en compte de différentes demandes.

1.1.1 Entrée public ou entrée territoire ?

Si nous couplons l'entrée public avec celle du projet associatif que porte le secteur jeune, le projet jeunesse peut prendre différentes colorations. A certains endroits notamment, c'est la

¹ Maison de la Jeunesse et de la Culture

valorisation de l'initiative jeunesse qui va être le prisme à privilégier. Dès lors, les besoins de construction, d'accomplissement, de réaction et d'exhibition vont être les fondamentaux des actions jeunesse montées par les animateurs socioculturels.

A d'autres endroits, c'est plutôt l'identité de territoire qui va être soutenue dans le cadre du projet associatif. Dès lors, ce sont davantage les besoins de considération, de compréhension et d'affiliation qui vont être mis à l'œuvre dans le projet jeunesse de cette structure.

Il n'y a pas en matière de projets jeunesse une entrée unique. Il y a davantage à rechercher l'affiliation entre le projet associatif et le projet jeunesse d'une même structure. Autrement dit comment un projet politique fondateur de valeurs à mettre en œuvre dans le cadre de l'association, trouve sa déclinaison dans le cadre du projet jeunesse. C'est ici que le particularisme de chaque projet jeunesse peut être trouvé.

L'interaction entre le jeune et son environnement immédiat génère des besoins à prendre en compte

Cependant ces structures n'évoluent pas dans un territoire neutre et vierge de toute histoire. Or c'est bien cette interaction entre environnement et histoire personnelle qui va fonder la représentation de besoins identiques pour un même groupe social et en l'occurrence celui des jeunes. En effet, si nous nous appuyons sur l'analyse faite précédemment, nous avons tendance à croire à l'existence de besoins communs car la forme prise par ces derniers sous l'influence de notre environnement, est relativement semblable.

Les différentes observations tirées des questionnaires confirment la dimension importante des pairs chez les jeunes. La dimension du besoin synthétique de sociabilité au travers d'un groupe d'appartenance semble exacerbée au regard des autres besoins exprimés chez les jeunes. Ceci nous est renvoyé par :

- retrouver les jeunes dans le quartier,
- aller en bandes dans le centre ville,
- les rassemblements constatés par les partenaires sur le quartier.

Par exemple, croisons ce besoin d'être en groupe avec les initiatives portées par l'association « Unis-Cité » sur le volontariat d'équipe. Cette association propose à des jeunes de 18 à 25 ans de participer durant 6, 9 ou 12 mois à une expérience de vie reconnue dans leur parcours. L'originalité de cette démarche ne repose pas sur le cadre du volontariat mais dans la forme proposée. L'équipe de 8 jeunes est composée selon des règles de mixité clairement posée:

- Mixité des genres – 4 garçons et 4 filles,
- Mixité sociale – 4 jeunes en parcours scolaire ou d'apprentissage et 4 jeunes en panne de parcours,
- Mixité géographique – 4 jeunes issus des quartiers, 4 jeunes issus de la périphérie de la ville centre.

Après un an de fonctionnement de l'antenne départementale d'Unis-Cité dans le Maine et Loire, nous pouvons constater que de nombreuses candidatures leur sont adressées. Les jeunes semblent priser ce mode « groupal » du volontariat là où des autres structures habilitées à accueillir un volontaire (mais un seul), peinent à en trouver. Cette contrainte d'être en groupe via le mode d'organisation retenu par Unis Cité ne semble pas être une contrainte. Même si la dynamique de groupe est parfois pesante, demande de la régulation à l'interne et parfois à l'externe, elle représente, au final, la dimension préférée par les jeunes à l'issue de leur volontariat.

1.1.2 Quel engagement pour quel groupe ?

Cette contrainte d'être en groupe n'existe a priori pas puisque c'est précisément en groupe que les jeunes se présentent généralement au sein de l'espace jeunesse d'une structure. Le groupe n'est pas contraint ou construit (à la différence de l'exemple d'Unis-Cité) mais choisi. C'est en groupe que les jeunes viennent. Il s'agit d'affinités électives. En revanche, c'est la continuité de ce groupe dans l'espace et dans le temps qui devient l'enjeu pour le secteur jeune. Comment garantir, en effet, l'engagement pérenne de l'ensemble de ces membres dans la réalisation d'un projet ?

Certaines structures vont proposer une marge de manœuvre dans la réalisation du projet. Le désengagement d'un ou deux membres peut ne pas contrecarrer la réalisation du dit projet mais la question qui se pose alors est la suivante : où fixer le seuil de son arrêt ? A partir de combien de désengagements de jeunes d'un groupe le projet n'est-il plus viable ?

La démarche d'adhésion des jeunes à une démarche de projet initiée par un secteur jeune reste basée sur le volontariat mais rend parfois difficile l'atteinte de l'objectif fixé ou l'équilibre financier du projet. Dès lors, comment sécuriser la démarche ?

Il n'existe pas de réponse toute faite mais des pistes à explorer tout en sachant que certaines vont fonctionner avec certains groupes de jeunes à un moment T et ne plus correspondre à un temps T+1, ou ne pas trouver d'écho auprès d'autres groupes de jeunes.

Cependant l'hypothèse proposée ici, serait de recenser plusieurs formes d'engagements possibles de groupes de jeunes:

- La réalisation en groupe (contrainte) d'un projet à risque (définir la notion de risque: risque émotionnel pour le public, risque financier...);
- La coopérative de jeunes (réaliser en groupe un projet d'utilité publique ou sociale choisie par la structure qui donne droit à une bourse personnelle de réalisations diverses et variées);
- Projet soumis à la contrainte de groupe à constituer à l'initiative des jeunes;
- Le projet mené en groupe mais en autonomie;

- Valorisation par les pairs (les jeunes) de projets de jeunes à retenir par la structure (et donc à financer) ;
- Les projets d'engagements minimums (1 projet – 1 contrainte fixée par la structure) ;
- Les projets à forte contrepartie sociale

Toutes ses formes d'engagements répondent à un même objectif: la production d'expériences de vie en commun mais qui ne permettent pas d'accéder au même droit de tirage financier ou d'accompagnement de la part du secteur jeune de la structure. Cela suppose en équipe et en CA, d'identifier une nomenclature des formes d'engagements proposées aux jeunes. Il est indispensable que cette nomenclature soit lisible par les jeunes et les autres partenaires du territoire d'actions du secteur jeune. En effet, chaque partenaire (Mission locale, mairie, DDJS, conseil régional....) dispose de sa propre proposition d'accompagnement de projets de jeunes. La structure d'animation doit les connaître pour pouvoir faire le lien avec ses formes d'accompagnement qui peuvent à un moment correspondre à la maturité d'un groupe de jeunes et à son projet mais doit aussi, dans le même temps, s'en distinguer. En effet, ce qui est recherché ici, c'est davantage l'accompagnement de groupe de jeunes dans sa dimension numérique que le projet lui même. Pour le dire autrement, c'est l'approche du groupe dans sa dimension collective qui est recherchée dans ce souci de capter des jeunes qui ne s'approcheront de la structure d'animation qu'en nombre (cf besoins synthétique) dans un premier temps.

Mais cette approche du groupe suppose aussi que soit fait ,en parallèle, un travail sur ce que représente chez l'autre la dimension de groupe. En effet, certains jeunes interrogés reconnaissent que leur nombre peut impressionner ; que leur sentiment d'ennui, d'oisiveté, dérange les habitants du quartier. Ceci nous renvoie à la notion du *risque* que sont prêts à prendre les « autres » à voir des jeunes en nombre, à accepter ce nombre et à ne pas les stigmatiser comme étant un danger potentiel. Cela revient alors à savoir quel risque nous prenons à accepter ces jeunes en groupe pour qu'ils puissent exister et se réaliser.

La question sous-jacente est celle de la valorisation de l'action de jeunes sur un territoire qui doit être différenciée de l'image des jeunes en général. Or, c'est cette prise de risque qui freine tant le politique public que le politique associatif. L'analyse des besoins précédemment repérés démontre pourtant que c'est cette prise de risque qui est essentielle à la maturation de la sociabilité du jeune.

<p>Citons à cet endroit l'initiative du centre social du Chemillois qui, à l'échelle de la communauté de communes, a axé son projet associatif en direction de la jeunesse et sa communication sur la valorisation des jeunes au travers</p>
--

du slogan « Place aux jeunes » (dans tous les sens du terme « Place »: laisser la place, donner la place, être la Place, privilégier la place.....). Il s'agit bien là d'un pari de rechercher dans l'ensemble des initiatives conduites quelle est la place des jeunes. C'est cette pluralité sans cesse réinterrogée de places des jeunes dans l'action publique qui compose l'enjeu pour ce territoire. Cela suppose de dépasser les réticences de tout à chacun pour rendre réelle cette démarche. La communication et l'engagement de chacun des partenaires du centre social et de la communauté de communes, est alors indispensable.

La prise en compte de cette dimension de « groupe » comme élément de captation des jeunes « volatiles » doit également s'accompagner du facteur « convivialité ». En effet quelque soit l'âge des jeunes interrogés, l'un des besoins « exprimés » par ces derniers est la recherche d'activités de convivialité. La notion de « fête » ensemble, nous l'avons vu dans la seconde partie, constitue l'occasion de rencontrer l'autre. Il s'agit d'une des déclinaisons de la dimensions d'être en groupe.

1.1.3 Et les jeunes qui ne fréquentent pas le centre social ?

Au-delà des groupes de jeunes dits volatiles, il existe également des jeunes qui ne fréquentent pas les structures d'animation. Si nous observons les enseignements apportés par les questionnaires, 17% des jeunes interrogés qui ne fréquentent pas le centre social affirment se déplacer pour aller dans le quartier où ils habitent ou alors chez des amis. Mais ils sont aussi 17% à se déplacer pour aller dans d'autres quartiers et 25% pour aller en centre ville.

Il n'y a pas ici de différence flagrante avec les jeunes qui déclarent fréquenter les structures d'animation. Notons cependant que la proportion de jeunes se déplaçant en dehors de leur quartier (vers d'autres quartiers et en centre ville) semble plus importante que celle des jeunes fréquentant le centre social.

Si nous croisons cette information avec les lieux de sociabilité des jeunes, il semblerait que les jeunes rencontrent davantage leurs pairs sur le quartier lorsqu'ils fréquentent les structures d'animations.

Dès lors, nous pouvons faire l'hypothèse que les jeunes qui ne fréquentent pas les lieux d'animations du quartier, rencontrent leurs pairs ailleurs que sur le quartier. Pourquoi ?

Les lieux d'animation existants sur le quartier ne sont pas inconnus des jeunes qui ne les fréquentent pas. Ils disposent généralement de l'information. C'est donc sciemment qu'ils n'y vont pas. Il ne s'agit pas un défaut de communication. Trouvent-ils ailleurs les lieux de sociabilité et d'expériences de vie nécessaires à leur construction ?

En effet, il n'est en rien obligatoire que les loisirs des jeunes soient encadrés systématiquement par les lieux d'animation. La proposition d'une offre de loisirs encadrés prend sa pertinence comme espace d'expériences différentes pour le jeune que l'espace familial ou scolaire. Cet espace d'expériences différent peut exister en dehors des structures d'animation mais doit être au moins garanti par leurs présences sur le territoire.

La question devient alors, est-ce que ces jeunes qui ne fréquentent pas les structures d'animation, bénéficient d'espaces d'expériences et de construction individuelle par ailleurs ?

La suite du questionnaire montre que la fréquentation des structures d'animation accroît la proportion de jeunes qui ont été à l'origine d'un projet. Ceci est rassurant quant à l'action des maisons de quartiers mais montre aussi que se situe à cet endroit un lieu d'apprentissage du montage de projet collectif. Du coup, la question demeure bien comment s'adresser à ces jeunes pour susciter leur intérêt ?

1.1.4 La question de la prise de risque

Cette question est ravivée par l'entrée « prévention des risques » chez les adolescents. En effet, 46,9% des 13-15 ans et 58,1% des 17-19 ans déclarent prendre des risques. Même si la prise de risque est essentielle dans le processus de construction de soi, la conscience de la portée du risque n'est pas toujours maîtrisée. Les lieux d'animations constituent en ce sens un outil d'éducation préventive essentiel. Cela contribue à inciter les structures d'animation à s'adresser à des publics jeunes qui ne les fréquentent pas et ce, dans un souci de prévention du plus grand nombre. Il nous faut entendre le terme prévention dans sa dimension d'éducation. C'est l'information adaptée au public jeune, des risques et enjeux de leur santé et de leur bien être qui est en jeu ici et non la question de la réparation d'un mal en devenir.

Fort de ces éléments, quelques pistes d'animation peuvent être repérées :

Le lieu

Ces jeunes à capter semblent aller facilement sur d'autres quartiers ou dans le centre ville. Pour y trouver quoi ? Les questionnaires ne nous permettent pas de répondre à cette question. Nous ne pouvons passer ici que par quelques hypothèses:

- ce qui leur est proposé sur le quartier ne leur convient pas,
- ils ne veulent pas se faire voir sur leur quartier.

Pour dépasser le stade des hypothèses, il nous faudrait approfondir ce point avec eux. En l'état, nous ne pouvons qu'imaginer des stratégies pour les toucher y compris en dehors du quartier.

Les structures d'animation ont souvent un rayonnement d'activités qui se situe en priorité sur leur territoire. D'autres acteurs de loisirs décentrés du quartier (services municipaux en centre ville, clubs sportifs, piscine, patinoire.....), reçoivent des jeunes qui ne résident pas exclusivement sur le centre ville. Nombreux sont aussi les jeunes résidant sur le territoire d'intervention de telle ou telle maison de quartier, à fréquenter les offres de ces autres acteurs. Échanger avec ces acteurs pour connaître la proportion de jeunes originaires de son territoire pourrait être essentiel pour savoir si les jeunes en question viennent rechercher une offre de loisirs différente qu'ils ne retrouveraient pas sur leur quartier ou s'ils viennent ici parce qu'ils ne veulent pas être vus sur le quartier. En effet, dans un premier temps c'est la question de l'adaptation de son offre d'animation qui est en cause, dans l'autre c'est la question de l'anonymat qui est à l'oeuvre.

La réponse qui peut être trouvée en matière d'animation empruntera alors l'une ou l'autre de ses voies.

La modalité

Comment toucher ces jeunes qui ne viennent pas ? Très certainement dehors, dans la rue ou sur les espaces publics. Mais comment s'y prendre ? Intervenir en dehors des murs de l'espace jeunesse suppose un savoir être différent. Au sein de l'espace jeune, la présence de l'animateur est légitimée par le lieu, tout comme les règles de fonctionnement auxquelles il se réfère. La rue ou l'espace public est partagé par tous. Il est par définition public donc à tout le monde et à personne. Ainsi, comment l'animateur va-t-il composer avec ces variables face à des jeunes qui ne sont pas demandeurs et qui l'attendent sur LEUR terrain.

Le thème: le risque comme lieu d'expérience et de danger

Les jeunes qui ne viennent pas rechercher une offre traditionnelle de loisirs, n'apporteront pas un intérêt vif à cette même offre de loisirs même si elle est présentée dans la rue ou plus globalement en dehors des lieux dédiés à cet objet. Ce sont davantage des stratégies interpellant leur identité (qui ils sont dans leur attributs de jeune, cf partie 1 de ce document) qui sont susceptibles de les intéresser. Ainsi un détour par la grille des besoins présentée en annexe², peut fournir une première base de réflexion. Si nous croisons cette première base avec la notion de risque telle qu'elle nous est rappelée dans les questionnaires, cela nous engage à développer des approches de ces jeunes avec des supports les interpellant sur la notion de prise de risque comme élément constitutif d'une personnalité mais aussi de danger qu'elle représente.

² Il s'agit d'un travail qu'a mené le CRIJ de Montpellier sur les besoins individuels des jeunes. Ayant fait un autre choix théorique, nous avons choisi de l'exposer en annexe.

A titre d'illustration, nous pouvons évoquer les démarches initiées il y a une dizaine d'années dans les agglomérations, où des jeunes se retrouvaient autour du skate ou du bicross sur des espaces non aménagés. L'accroche pouvait être de leur proposer, comme cela se fait maintenant au Trocadéro à Paris, un aménagement souple de parcours dont ils se saisissent ou pas, qui peut par les figures que cet aménagement suggère, accroître l'adrénaline des jeunes mais sans entrer instantanément dans l'encadrement de l'activité. La prise de contact se faisant peu à peu.

Dans le même esprit, les déclamations en Slam dont l'animateur peut proposer une forme de défi entre jeunes, peut accroître l'intensité de l'invective sans supposer une inscription en ateliers par la suite. Nous sommes là aussi sur la prise de contact avec le groupe.

La stratégie

Nous avons fait implicitement l'hypothèse que ces jeunes, non captés, se retrouvent en groupe et que c'est cette dimension qu'il convient dans un premier temps d'approcher. La subtilité est davantage de leur proposer quelques supports attractifs pour les amener peu à peu à appréhender la structure d'animation comme un lieu support de projets à initier ou d'accompagnements possibles. Si nous devons alors dresser une chronologie dans la prise de contact, cela se résumerait à amener les jeunes non captifs à devenir des groupes de jeunes volatiles, jusqu'à, éventuellement, devenir des éléments structurants de l'espace jeunes.

Mais notons aussi que la demande repérée en termes de besoins, se situe autour de la question de l'accompagnement individuel du jeune. Les questionnaires ont pu renvoyer ce souhait d'être accompagné sur les questions de formation, de logement mais aussi de convivialité. Sur cette dimension individuelle, il est rare que le jeune vienne seul exprimer une demande d'accompagnement spécifique. Nous assistons davantage à des groupes de jeunes qui réclament à l'animateur qui vient vers eux une mise à l'emploi ou une démarche concrète d'apprentissage mais en groupe. L'assurance qu'offre, là encore le groupe, semble à l'œuvre.

A titre d'illustration, citons les initiatives portées par certains équipements de quartier, qui à l'occasion de manifestations particulières (fête de quartiers, manifestations culturelles sous chapiteau...) salarient ces jeunes – en groupe - sur quelques jours sur des aspects de manutentions ou autres pour poursuivre la prise de contact avec eux. C'est souvent suite à ces initiatives qu'un membre du groupe va exprimer individuellement une demande plus particulière d'accompagnement.

1.2 Le fonctionnement traditionnel et atypique des structures d'animation :

L'offre de loisirs traditionnellement proposée aux jeunes se situe sur leur temps « libéré ». Il faut entendre par là, les fins d'après midi, les mercredis, les week-end et les vacances scolaires.

47,1% des jeunes interrogés déclarent le temps de l'après midi comme un temps privilégié de pratique d'activités au sein d'une structure de loisirs. 19,8% pointent le temps de la fin de l'après midi et 28,1% le temps du soir.

Sans parler d'une chronobiologie particulière à l'âge de l'adolescence, il apparaît clairement que la seconde moitié de la journée est préférée.

Deux aspects peuvent être évoqués: le temps de fin d'après midi et de soirée s'associe au temps libéré également pour les adultes à la pratique d'activités. Cette similitude des temps peut être inconsciemment recherchée par les jeunes.

Mais cette préférence pour les temps de deuxième moitié de journée renvoie également sur le repos nécessaire aux jeunes qui auraient une activité nocturne. Parents et jeunes témoignent auprès des jeunes des temps passés, le soir et la nuit, sur les consoles de jeux, sur les sites de chat et autres supports informatiques.

Ces données réinterrogent alors les temps d'ouverture des structures d'animation. Quels sont les créneaux horaires à privilégier ? Devons-nous proposer de manière systématique des temps d'animations sur des horaires atypiques pour favoriser les regroupements de jeunes au sein du champ de l'animation socio-culturelle ? Quelle est la frontière entre espace temps privé et espace temps public ?

La question des horaires recouvre un véritable enjeu. Schématiquement, le temps d'un jeune s'organise autour du temps scolaire ou de formation, du temps familial et du temps des pairs qui peut être encadré ou libre. Il est implicite que le temps des pairs qui ne déborde pas, qui ne gêne pas, n'est pas sujet à caution. La question de l'encadrement de ce temps « libre » du jeune se pose dès lors qu'il inquiète ou dégrade le bien public. Ces débordements sont constatés prioritairement sur les temps de nuit. La responsabilité des parents est pointée par différents aspects de la politique publique actuelle (ex: contrat de responsabilisation

parentale...). Cependant les pressions qui s'exercent sur les structures d'animation ne se situent pas sur le champ de l'éducation de l'autre mais davantage sur la question de l'encadrement de ces jeunes sur les temps où « on ne devrait pas les voir ». Dès lors, la question des horaires rejoint celle de l'équilibre à trouver entre espace public et espace privé du jeune mais selon le territoire où il évolue et selon la prise de risque que sont prêts à accepter les acteurs publics du territoire en question.

La question des horaires nous renvoie par là même à la question des lieux d'animation. La proposition de loisirs se fait principalement au sein d'espaces privés: Espace jeunesse, gymnase, MPT... Ces espaces sont régis par des règles édictées par les équipes d'animation qui en sont les garantes. La donne est bien différente lorsque le lieu de l'animation est un lieu public notamment la rue ou les lieux de ralliement extérieurs des jeunes. En effet, nous pouvons faire l'hypothèse qu'une partie des jeunes se retrouve en dehors des lieux dédiés dans un souci de recherche d'anonymat. La présence de groupes, qu'ils soient jeunes ou moins jeunes, n'est pas appréhendée aujourd'hui comme un signe positif d'occupation de l'espace. Là où il y a quelques décennies, la rue était un espace de convivialité et de rencontres, elle apparaît aujourd'hui comme un lieu suspect où l'on se trouve par défaut, si on ne sait pas quoi faire.

L'architecture des années 70 a contribué au développement de ce sentiment. Les barres d'immeubles dessinent des espaces où chacun est sous la surveillance des autres. Les jeunes peuvent alors rechercher des lieux de rencontre qui soient davantage anonymes et donc moins proches de leurs lieux d'habitation. Ceci laisserait à penser que les équipes d'animation ont peut être un rôle à jouer dans l'animation de cet espace public pour lui redonner cette fonction de rencontre et d'échanges. Le développement des animations de rue semble témoigner de cette évolution. Mais il convient de bien situer la démarche: animer un espace public ne se résume pas à transférer ce qui se fait dans un espace dédié. Partagée par tous, la rue suppose alors de trouver sa place entre toutes les interactions qui traversent cet espace, en respectant ce qui s'y fait et ce que l'on y fait.

Les actions de chacun doivent y trouver une complémentarité qui est plus difficilement lisible parce qu'elles se font dans un espace public.

Enfin, la majorité des animations qui se déroulent dans la rue ont pour objet d'amener peu à peu le public (et notamment le public jeune) à fréquenter par la suite les espaces jeunesse. Pourquoi ? Il existe là aussi une complémentarité à trouver. Ce qui se fait dans la rue doit être différent de ce qui se passe dans les espaces jeunes. Les deux entrées doivent être complémentaires sans chercher forcément à substituer l'une en faveur de l'autre. Trouver

cette complémentarité suppose que soit bien penser en amont ce qui doit être décliné dans un espace jeunes (peut être plus spécifiquement l'accompagnement de projet de groupe ou individuel....) et dans l'espace public (peut être des aspects de convivialité, de rencontres de l'autre, de se donner à voir....).

1.3 La demande d'accompagnement individuel:

1.3.1 Accompagner les jeunes à partir de 16 ans en basculant d'une politique éducative à une politique d'accompagnement

Il y a souvent confusion entre deux types de politique :

- Politique éducative : celle-ci s'adresse aux adolescents jusqu'à 14-16 ans et vise l'encadrement des jeunes en construction (activités de loisirs...).
- Politique jeunesse : celle-ci s'adresse aux jeunes censés avoir acquis une certaine autonomie du point de vue leur construction personnelle et vise l'accompagnement des jeunes dans cette autonomie (recherche d'emploi, construction de projet...).

Dans notre recherche-action, 21,7% des jeunes interrogés expriment le souhait de se voir accompagnés dans la recherche d'emploi, entre 8,7% et 10% des jeunes souhaitent un accompagnement dans la recherche de logement et entre 8,9% et 7,5% d'entre eux voudraient être davantage accompagnés dans leur scolarité ou leur formation.

Sans être majoritaires, ces pourcentages n'en demeurent pas moins significatifs d'une attente des jeunes d'aide dans l'accession à ce qui s'apparentent aux attributs de l'adulte (logement, travail, famille).

Mais dès lors cela interroge le rôle de l'animateur dans la dimension socio-culturelle de son travail: mutation ou évolution de la fonction ? Le référentiel métier de l'animateur socio-culturel positionne ce dernier dans l'animation de groupes de personnes (enfants, jeunes, personnes âgées, de vie sociale....). C'est dans sa capacité à créer des dynamiques collectives que l'animateur exerce principalement ses savoir faire. Cependant l'évolution du métier amène régulièrement les animateurs socio-culturels dans des cadres d'emploi où la dimension individuelle est plus prégnante.

Faisons un détour par l'animateur socio culturel des foyers de jeunes travailleurs (FJT) : la fonction socio éducative des FJT comprend un accueil personnalisé, l'organisation d'activités liées à l'emploi, la formation, le logement, la santé, les loisirs et la culture. Elle comprend également l'information et l'aide aux jeunes sur les problèmes de la vie quotidienne en vue de leur autonomie, participation des jeunes à la vie collectives, aux activités, à l'organisation et à la gestion, aux instances de fonctionnement et au conseil d'établissement. Elle contribue à l'insertion sociale et professionnelle du jeune. Cette insertion peut se mener au travers d'actions menées par le FJT ou en partenariat avec les acteurs de l'insertion (PAIO, Missions locales...).

La précarisation se généralisant, elle hypothèque davantage l'accession à un emploi stable et donc son corollaire à savoir l'autonomie financière qui semble symboliser l'identité de l'âge « adulte ». Prenons-nous en compte ces nouvelles variables dans la proposition de nos actions en direction des 18-25 ans ? Leur non prise en compte explique-t-elle en partie la difficulté à toucher les plus âgés du public jeune ? La question du partenariat et du réseau d'acteurs spécialisés sur les questions d'insertion se pose naturellement. S'il convient d'acter qu'il ne relève pas de la mission première d'un animateur socio-culturel d'une maison de quartier d'accompagner le jeune dans sa recherche d'emploi, de formation ou de logement (cf mission locale), il n'en demeure pas moins que le jeune exprime son souhait d'être accompagnés sur ce champ là. La question du partenariat entre l'animateur et les ressources locales en la matière prend toute son acuité.

Ces besoins exprimés participent davantage d'une dimension individuelle de l'accompagnement de jeune que du groupe de jeunes.

Faisons un détour par les travaux d'Horia Kebabza sur la mixité des genres. Cette sociologue rappelle que l'adolescence est aussi le temps des rencontres amoureuses, de la connaissance de l'autre sexe. La non mixité qui anime les espaces publics, rend compliquée cette rencontre. Le groupe de pairs est souvent un frein à cette rencontre. En effet, l'appréhension de l'autre conduit notamment les garçons, à aborder les filles en groupe pour être dans la réassurance. *« Les jeunes hommes interrogés précisent qu'ils rencontrent l'autre (sexe) en dehors du groupe de pairs. C'est alors la dénonciation par le groupe de pairs du membre amoureux. S'ensuit l'exclusion de ce dernier par le groupe alors qu'en fait c'est ce membre qui est parti. »*³

³ extrait d'une intervention de Horia Kebabza – Toulouse – 1er octobre 2008.

Dès lors si nous reprenons les attributs de l'âge adulte tels que définis par les sociologues travaillant sur la jeunesse, nous pourrions avancer que ceux-ci sont au nombre de trois:

- entrée dans la vie active,
- accès au logement personnel,
- formation du couple et arrivée du premier enfant.

La rencontre de l'autre, nécessaire à l'arrivée du premier enfant, semble se faire en dehors du groupe de pairs. C'est donc le jeune dans sa dimension individuelle qui va désormais être demandeur auprès de la structure jeunesse. La variable « groupe de pairs » s'en trouve à cette étape de construction de l'individu amoindrie au regard des parcours décrits précédemment.

1.3.2 Pourquoi se tourner vers l'animateur socio-culturel ?

En effet, les territoires ne sont plus démunis de ressources en matière d'accompagnement individuel tant sur le champ de l'emploi, de la formation, du logement ou autre. Pouvons-nous faire l'hypothèse de la connotation des acteurs: un éducateur de prévention incarne-t-il à lui seul la difficulté « d'être » du jeune ? La mission locale n'est-elle pas suffisamment accessible dans sa façon de poser les problèmes pour le jeune ? Ou alors le désir d'anonymat est-il si important chez le jeune que ce dernier préfère se tourner vers un acteur « généraliste » ?

Il n'y a aucune bonne réponse à ces questions mais elles ont le mérite de poser celle de la place de l'animateur au coeur d'un réseau d'acteurs plus spécialisé. C'est la complémentarité de tous ces acteurs qui doit être trouvée et donc la capacité de l'animateur d'être relais vers d'autres.

Mais cette approche de la fonction d'animateur dans la maison de quartier suppose qu'elle soit reconnue et valorisée par les pairs professionnels de l'animateur, faute de quoi ce dernier l'exercera de manière confidentielle. Or il y a au regard des besoins exprimés par cette tranche d'âges des plus âgés, un enjeu pour les animateurs socio-culturels à offrir une première réponse.

Le dispositif VVV a-t-il un rôle à jouer dans la reconnaissance de cette « nouvelle » fonction chez l'animateur jeune ? Ceci ne doit-il pas se lire également avec la mission d'information jeunesse qui est développée dans les structures d'animation ?

L'autre hypothèse qui peut être faite est que le jeune de 16-25 ans se tourne vers l'animateur socio-culturel parce qu'il ne sait pas précisément ce qu'il vient chercher. La dimension globale de l'approche d'un jeune est l'outil privilégié de l'animateur socio-culturel. Il accompagne le jeune dans une démarche de projet où les différents aspects de sa demande vont peu à peu se faire jour. **Dès lors la question devient de savoir si l'animateur est**

considéré par le jeune comme un intermédiaire, un relais pour aller vers d'autres professionnels spécialisés sur tel ou tel champ (logement, emploi, formation...) ou s'il est un médiateur permettant au jeune de transformer peu à peu ses demandes, ses envies, ses besoins en démarche de projet. Cette hypothèse permettrait de comprendre pourquoi les structures d'animations assistent depuis quelques temps, à une demande de plus en plus croissante d'accompagnements de jeunes de moins de 16 ans qui, en panne de scolarité ou de perspectives, se tournent vers l'animateur socio-culturel pour rebondir vers un projet là où les autres structures spécialisées ne sont pas encore mandatées (les missions locales n'interviennent qu'à partir de 16 ans par exemple). Ce constat est dressé, rappelons le, par les quatre centres sociaux, acteurs de la recherche action, qui n'accueillent pas en leur sein, un point d'information jeunesse. Il conviendrait de vérifier auprès des secteurs jeunes qui sont dotés de PIJ si cette hypothèse peut être posée avec autant d'acuité.

1.4 Synthèse de la partie 3 :

La population jeune d'un territoire n'est pas unique. Composée de différents groupes de jeunes, elle suppose que les structures d'animation définissent des stratégies d'animations elles-mêmes différentes.

Au-delà d'une offre d'animation traditionnelle qui convient à des jeunes dans l'attente et la demande d'activités, les secteurs jeunes pourraient proposer des formes d'inscription plus collectives. En effet, des jeunes fonctionnant en groupe parce que ce dernier est rassurant et porteur d'identité, chercheront à s'inscrire uniquement selon cette modalité collective. C'est donc uniquement par cette entrée collective, que le secteur jeune devra suggérer des expériences diverses de réalisations de projets afin de capter ces groupes de jeunes plus volatiles. Mais ceci suppose que le secteur jeune puisse relayer l'importance de ce mode d'approche des jeunes car le groupe est porteur de représentations qui inquiètent et parfois effrayent l'habitant ou l'acteur public.

Mais la population jeune d'un territoire est aussi composée de jeunes qui ne fréquentent pas du tout le centre social. Conscients de son existence, ces jeunes peuvent croiser les animateurs à l'occasion d'animations extérieures mais ne s'y inscrivent pas. Repérer les lieux où ces jeunes se rendent et pour y faire quoi, est essentiel pour savoir si c'est l'adaptation de l'offre de loisirs qui est en cause ou la recherche d'anonymat. Dès lors les stratégies à initier seront différentes. Cependant, il convient, au-delà de cet aspect de la question, de poser celle de l'animation de l'espace public. Cet espace public n'est pas l'apanage d'une classe d'âge particulière. Ce lieu de rencontre de l'autre est aujourd'hui stigmatisé comme le lieu où les

exclus se retrouvent (exclus de l'emploi, exclus du système scolaire,...). L'un des enjeux est certainement de proposer dans cet espace une modalité de rencontre différente de l'autre et notamment des jeunes (mais pas exclusivement) par le biais de la prise de risque nécessaire à la construction de tout à chacun. Offrir à des jeunes en groupe des situations de rencontres où l'adrénaline devient le moteur de l'expérience de vie est certainement une piste à creuser.

Enfin, c'est reconnaître que le travail plus particulier d'accompagnement des plus fragiles ne se fait pas spontanément et que la dimension rassurante du groupe marque bien souvent la première rencontre entre un jeune et un animateur. Si la circulaire VVV encourage le travail de l'animateur auprès du jeune qui est désarmé à un moment T dans ses ressources personnelles, peut-être, doit-elle alors reconnaître que capter un public jeune plus en difficulté se fait dans un espace temps qui connaît des étapes bien marquées. Dans ces étapes, celle du groupe est un passage privilégié qui permet ensuite un accompagnement plus individuel de ses membres les plus fragiles.

